

Prof. Jean-Marc DEFAYS,  
Université de Liège

### **Des avantages et des inconvénients des systèmes internationaux d'évaluation, par exemple dans le domaine des langues**

On peut se féliciter de l'organisation et la généralisation de systèmes d'évaluation internationaux, à commencer par ceux qui visent à mieux décrire et contrôler la maîtrise des langues étrangères, par exemple le Cadre Européen Commun de Références. Ces grilles permettent effectivement d'harmoniser des exigences et de faciliter la mobilité des étudiants. Nous nous demanderons cependant dans cette communication si l'on ne survalorise actuellement pas l'évaluation dans l'enseignement, notamment en vue de la rationalisation des études et de l'uniformisation des diplômes universitaires. Nous rappellerons que l'évaluation doit rester au service de l'enseignement, et partant de l'apprentissage, et qu'à ce titre, elle doit s'adapter à ses modalités, et non l'inverse. Il faut craindre en effet les effets pervers d'une évaluation trop envahissante et trop normalisante qui biaiserait, voire compromettrait les vrais objectifs d'un apprentissage – qui ne peuvent se limiter à la réussite des tests et des examens, même internationaux –, et qui risquerait à terme de s'imposer au détriment de la variété des cultures, des situations et des personnes. Par ailleurs, il ne faudrait pas négliger de nombreux vecteurs de l'enseignement et de l'apprentissage, et non des moindres – les relations humaines, le goût de la découverte, les dimensions éthiques et esthétiques... et avant tout l'originalité, par définition anticonformiste –, sous prétexte qu'ils échappent à une évaluation mesurable.